

# Habilitation du Personnel pour la recherche de mycobactéries



**François-xavier Magen**  
**Année 2017-2018**

# Pourquoi ce sujet?

c Formaliser la formation et l'habilitation du PNM

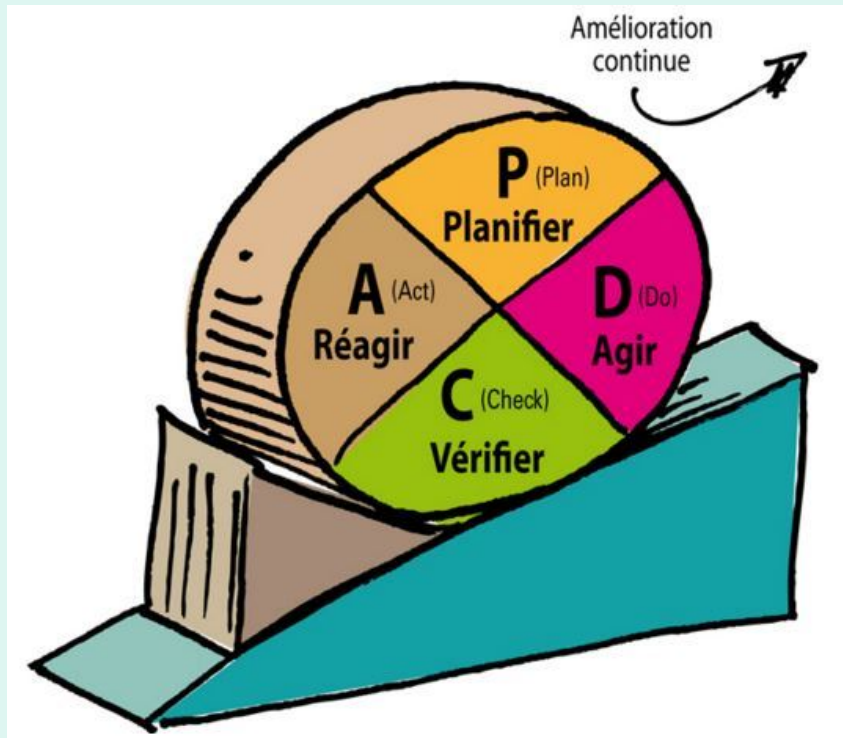
c Répondre à la norme ISO 15189

# Objectifs principaux

- Créer un outil de formation pour les nouveaux arrivants dans le L3
- Formaliser l'habilitation du PNM
- Définir des critères pour le maintien des compétences

# Méthodologie

- Roue de DEMING



- QQQCCCP

**Qui?**: Biologiste responsable du laboratoire L3/ Référent qualité

**Quoi?**: habilitation du personnel

**Où?**: Laboratoire L3

**Quand?**: septembre 2018

**Comment?**: mettre en place les documents servant à l'habilitation

**Combien?**: ré-habilitation si arrêt de plus de 6 mois et maintien des compétences tous les 2 ans

**Pourquoi?**: répondre à la norme et prouver la qualification du personnel

# Déroulement

- Réunion tri-partite (biologiste, cadre et référent qualité) pour définir la liste des documents à créer :
  - Fiche de poste
  - Grille de tutorat pour le nouvel arrivant
  - Evaluation des compétences sous forme de questionnaire (habilitation) --> 1 questionnaire par paillasse
- Planification d'un calendrier prévisionnel
- Rédaction des documents

# Calendrier prévisonnel

Quoi?	Quand?	Qui?
Définir les critères d'habilitation, plusieurs niveaux?	Mars- avril	biologiste et RQ
Grille de tutorat (en cours de vérification)	Décembre 2017	RQ et cadre
Rédaction de la fiche d'habilitation (questionnaire)	Mars- avril	biologiste
Habilitation du personnel médical et non médical	septembre	/
Maintien des compétences	Décembre 2018	biologiste et cadre

# Résultats

- Fiches de poste en cours de validation
- Grille de tutorat finalisée --> technicienne rentrée en octobre 2018
- Evaluations des compétences questionnaire validé
- Maintien des compétences en cours --> définir un ou plusieurs critères

# Difficultés rencontrées

- Absence du biologiste responsable du laboratoire L3
- Gestion du temps difficile
- Priorité donnée à la bactériologie pour répondre aux écarts du COFRAC

# Perspectives

- Réaliser les habilitations du PNM --> fin 2018
- Définir les critères pour le maintien des compétences
- Habilitation du PM

**Merci de votre attention**